

Annexe 4 au contrat de scolarisation



Autorisation d'utilisation, de publication et de représentation de photographie Année scolaire 2023-2024

Je/Nous soussigné(s)

Madame et/ou Monsieur

mère père tuteur tutrice autre

Représentant légal de (nom et prénom du/des enfant(s))

..... en classe de

..... en classe de

..... en classe de

Autorise(ons) l'école **Sainte-Anne**

Représentée par Mme Elodie CASSOU, cheffe d'établissement

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de « la propriété intellectuelle », à prendre et à utiliser les photographies, films et œuvres originaux de mon enfant, réalisés dans le cadre scolaire, sous la responsabilité du chef d'établissement et de l'équipe éducative et à les publier éventuellement :

- sur la plaquette de l'établissement, oui non
 - dans la presse, oui non
 - dans le bulletin municipal, oui non
 - sur le site Internet de l'établissement oui non
 - pour les besoins de la classe (cahier de vie...) oui non
 - pour les besoins pédagogiques, en interne (diaporama, exposés...) oui non
- Reste à l'école, ne part pas dans les familles.

La personne responsable de l'élève représenté autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiés (modification des couleurs, de la taille, du cadrage, du montage) selon les besoins des supports utilisés, dans le respect de la dignité de la personne.

À tout moment la personne responsable de l'enfant peut demander que les photographies prises soient supprimées, floutées ou masquées. Cette demande doit être faite par écrit au chef d'établissement.

Par ailleurs, l'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et se porte garant du traitement des documents utilisés.

Contrepartie : La présente autorisation de publication est consentie à **titre gratuit**.

Fait en deux exemplaires, chaque signataire reconnaissant avoir reçu un exemplaire original.

Fait à le

Nom et Signatures des parents

Nom et Signature du chef d'établissement :
Elodie CASSOU